



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Métropole Marseillaise



AIDES FINANCIÈRES 2016 POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Il existe deux choses immuables à chaque début d'année : les vœux et... les lois de finance. Celle de 2016 vient apporter quelques modifications aux aides financières que les particuliers désireux d'améliorer le confort thermique de leur logement peuvent obtenir. Tour d'horizon.

LE CRÉDIT D'IMPÔT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Cette aide est accessible aux propriétaires occupants, aux locataires et aux occupants à titre gratuit, et ce sans condition de ressources, qu'ils payent ou non des impôts. Son taux est de 30% du prix du matériel, excepté pour l'isolation de la toiture et des murs avec lesquels la main d'œuvre est également prise en compte.

L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

C'est un prêt à taux d'intérêt nul accessible aux propriétaires, sans condition de ressources, pour financer un ensemble cohérent de travaux. Remboursable sur une période de 3 ans, son montant peut atteindre jusqu'à 30 000€ et il peut être cumulé avec le crédit d'impôt sous certaines conditions. Par ailleurs, une bonne nouvelle pour les primo-accédants en ce début 2016 : le cumul de l'éco-prêt à taux zéro avec le PTZ+ a été assoupli.

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les fournisseurs d'énergie proposent, le plus souvent sans contrepartie, des primes aux particuliers qui réalisent des travaux visant à réduire leur consommation énergétique. Plus les économies générées sont conséquentes, plus le montant des primes est élevé.

Pour pouvoir bénéficier de ces aides, les travaux doivent respecter des caractéristiques de performance et être réalisés par des artisans RGE. Contactez gratuitement nos conseillers pour construire au mieux votre projet, en savoir plus sur les aides, trouver des professionnels labellisés et vérifier l'éligibilité de vos travaux : par téléphone au 04 91 37 21 53 de 9h à 13h et de 14h à 17h ou sur notre site www.alecmm.fr page « Contact ».

DES ÉVÈNEMENTS GRATUITS ET OUVERTS À TOUS PRÈS DE CHEZ VOUS



VISITE D'UNE MAISON ENTIÈREMENT RÉNOVÉE EN PRÉSENCE DE SES PROPRIÉTAIRES

Isolation, chauffage ou encore énergies renouvelables, venez voir le résultat d'une rénovation réussie et trouver l'inspiration pour votre propre projet.

→ à Carry-le-Rouet, le samedi 30 janvier 2016.

BALADES THERMOGRAPHIQUES

Muni d'une caméra thermique, un conseiller de l'ALEC vous montrera par où s'échappe la chaleur de votre habitation, puis abordera avec vous les choix les plus judicieux pour améliorer votre confort et réduire vos charges.

→ Dans une copropriété marseillaise et dans un quartier de La Ciotat, en février 2016.



PERMANENCES LOCALES

Afin d'assurer un service de proximité, nos conseillers se déplacent sur les communes de Marseille Provence Métropole :

- à Gignac-la-Nerthe (4^{ème} mercredi du mois),
- à Septèmes-les-Vallons (2^{ème} mardi du mois),
- à La Ciotat (3^{ème} jeudi du mois).



Tous les événements avec leurs dates et modalités d'inscriptions sont dans la rubrique « Agenda » de notre site www.alecmm.fr

